



**Contrat de Plan Régional de Développement
des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP)**

CONTRIBUTION A L'ELABORATION DU CONTRAT

Identité du contributeur : Chambre consulaire	Précisez :	Réseau CCI
Date de la contribution : jeudi 30 juin 2016		
Thématique concernée par votre contribution :		
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Améliorer l'orientation tout au long de la vie des citoyens de la région</i>		
<input type="checkbox"/> <i>Prévenir et lutter contre le décrochage en formation</i>		
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Identifier les besoins actuels et nouveaux du monde économique</i>		
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Proposer une offre de formation de qualité en lien avec les besoins et sécuriser les parcours</i>		
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Accompagner durablement dans l'emploi</i>		
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Favoriser l'égalité d'accès à l'orientation et à la formation</i>		
<input type="checkbox"/> <i>Evaluer nos actions</i>		
Coordonnées de la personne ressource :		
Nicolas Chiloff – Président de CCI Centre		
Alain Brunaud – Président de la CCI du Cher et Président de la Commission régionale de formation		
Souhaitez-vous que votre contribution soit publique sur le site ETOILE ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Contribution

Format conseillé : 5600 signes, soit environ 2.5 pages

Enjeux et priorités partagés

*Élever le niveau de qualifications et de compétences des salariés de la région Centre-Val de Loire, dans un contexte de mutations économiques, technologiques et sociétales avancées (bouleversements industriels, évolution-de l'économie numérique, transition écologique...) et de vieillissement de la population qui va créer des tensions sur le marché de l'emploi.

* Accompagne et contribue à identifier les besoins des entreprises en compétences à l'échelle des bassins d'emploi grâce à un maillage territorial pertinent.

* Anticiper les besoins en formation et en recrutement des entreprises et de leurs salariés, par la mise en place de formations adaptées et réactives

* Contribuer au développement de l'enseignement supérieur pour répondre aux besoins locaux et contribuer à l'attractivité régionale (pour rappel le Centre-Val de Loire se caractérise par un déficit d'attractivité : 29% des néo-bacheliers poursuivent leurs études universitaires dans une autre région

* favoriser les centres de formation de proximité en déployant des dispositifs de formation à distance et faciliter l'accès à la formation pour des publics ayant une très faible mobilité.

Aussi, les actions à conduire dans le cadre du réseau des CCI sont nombreuses et variées. Elles peuvent s'articuler autour de cinq axes fondamentaux :

1. Contribuer à la stratégie régionale en matière de formation
2. Consolider et promouvoir l'offre de formation initiale, dont l'apprentissage
3. Contribuer au soutien à l'emploi et au développement économique durable par la formation des demandeurs d'emploi
4. Développer les actions d'orientation
5. Améliorer les actions de développement de l'alternance

Les lois de décentralisation ont confiée aux Régions la compétence de la mise en œuvre du dispositif de l'apprentissage sur le territoire régional. Il appartient ainsi à la Région d'assurer le pilotage, le développement, le financement et le contrôle administratif et financier du dispositif de formation.

La Région Apprenante » slogan du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP), trouve sa traduction dans les orientations définies par la Région Centre-Val de Loire dans le domaine de l'apprentissage, avec la volonté de faire de celui-ci un outil de formation performant au service des jeunes et des entreprises.

Le réseau consulaire occupe une place historique et importante dans le fonctionnement du dispositif de l'apprentissage en :

- * Enregistrant les contrats d'apprentissage conclus par les entreprises inscrites au registre du commerce ;
- * Transmettant à la Région des éléments permettant le versement des primes aux employeurs d'apprentis ;
- * Diffusant l'information – orientation auprès des jeunes et des entreprises sur l'offre de formation par apprentissage ;
- * Participant à la collecte et à la redistribution de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises ;
- * Gérant et co-gérant des Centres de Formation d'Apprentis

Propositions d'outils / d'actions à envisager ? À développer ?

Contribuer à la stratégie régionale en matière de formation

Le réseau des CCI s'engage à :

- * Jouer pleinement son rôle de représentation des entreprises sur le champ de la formation.
- * Identifier et analyser les besoins des entreprises à l'échelle des bassins d'emploi et contribuer efficacement aux Cordées du territoire.
- * Evaluer et faire évoluer de manière concertée les dispositifs en faveur de la formation en tirant les enseignements des retours terrain issus des bénéficiaires
- * Contribuer en lien avec l'ORFE du GIP ALFA CENTRE à un certains nombres d'études prospectives sur les métiers et les qualifications

Consolider et promouvoir l'offre de formation initiale

Le réseau des CCI s'engage à :

- * Maintenir et développer une offre de formations initiales attractives
- * Tenir à jour un inventaire exhaustif des offres et des actions du réseau des CCI
- * Développer des partenariats pour faciliter le transfert de compétences spécifiques d'étudiants dans les entreprises
- * Mettre en place une politique de communication pour mieux valoriser l'offre de formations initiales du réseau des CCI de la région Centre-Val de Loire auprès des partenaires
- * Identifier et mettre en œuvre des rapprochements avec les acteurs régionaux pour mener des actions communes : orientation, développement de l'apprentissage, journées des métiers

Contribuer au soutien à l'emploi et au développement économique durable par la formation des demandeurs d'emploi

Le réseau des CCI s'engage à :

- * Contribuer au développement d'une offre de formation à destination des demandeurs d'emploi
- * Evaluer et faire évoluer de manière concertée les dispositifs de soutien à l'emploi en tirant les enseignements des retours terrain issus des bénéficiaires

Renforcer les actions d'orientation

Le réseau des CCI s'engage à :

- * Contribuer et à participer à l'organisation des forums régionaux de l'orientation et de lutte contre le décrochage
- * Respecter le cahier des charges du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) et à se tenir disponible pour participer comme sous-traitants des acteurs du CEP
- * Être acteur de l'orientation tout au long de la vie, sur la base de la valeur ajoutée apportée par la connaissance du besoin des entreprises et en particulier grâce à l'approche « métiers » ou encore grâce à la recherche d'entreprises d'accueil pour la réalisation d'actions de formation en alternance
- * Participer à la diffusion auprès des acteurs socio-économiques des enjeux liés au SPRO et au conseil en évolution professionnelle



* Déployer des actions d'orientation à travers la découverte des métiers sur l'ensemble du territoire régional en partenariat avec les acteurs locaux du SPRO. **(cf Les Nuits de l'Orientation)**

* Sensibiliser les jeunes aux métiers industriels et en tension identifiés par les acteurs du secteur et à analyser les freins à la promotion des métiers **(cf projet SMILE et la découverte des métiers de l'industrie)**

Améliorer les actions de développement de l'alternance

Le réseau des CCI s'engage à :

* Développer l'offre de formation par apprentissage au sein du réseau des CFA consulaires dans le cadre de la carte régionale des formations professionnelles initiales.

* Développer des synergies et des complémentarités entre les CFA et promouvoir la co-gestion consulaire à l'image des CFA interprofessionnel du Cher et de l'Eure et Loir.

* Promouvoir le dispositif régional des primes auprès des entreprises ressortissantes du réseau CCI.

* se mobiliser afin d'apporter aux CFA les moyens financiers leur permettant d'assurer leur mission de formation au bénéfice des apprentis, à partir d'un diagnostic partagé de la situation financière des CFA sur la base de documents établis par la Région

* Participer activement à la promotion de l'alternance à travers son réseau de développeurs